

ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA (ATC)**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES****Le vendredi 15 septembre 2022, 12 h 00 (midi) – 12 h 50 (HAE)****REPRÉSENTANTS VOTANTS PRÉSENTS**

D. Argue (R.J. Burnside & Associates)	F. Pellerin (QC)
K. Chow (par procuration, Ville de New Westminster)	D. Penney (District de North Saanich)
M. Delibasic (par procuration, McIntosh Perry)	F. Rizzardo (Emcon Services Inc.)
B. Gray (Ville de Toronto)	D. Robertson (Région de Durham)
J.-F. Gysel (Cogytum)	S. Thiele (MB)
A. Izett (Izett Engineering)	M. Thompson (Ville de Calgary)
C. Kalim (Ville de Regina)	K. Volk (CB)
M. Nesheli (Groupe CSA)	O. Xiao (CEMATRIX)

AUTRES MEMBRES PRÉSENTS

J. Aube (Ville de Dieppe)	D. Durant (MB)
A. Baskin (CB)	E. Ecker (BA Consulting Group)
C. Berko (Arcadis IBI Group)	A. Horokso
J. Bousquet (QC)	I. Kalyar (SK)
D. Bracewell	S. Langford (Arcadis IBI Group)
C. Brennan (Trimble)	S. Lehmann (SK)
G. Brunner (AASHTO)	S. Leung (CB)
W. Burdz (Tetra Tech Canada)	N. Mazorra (Ville d'Ottawa)
T. Churchill (Ville de Calgary)	R. Noehammer (Ville de Toronto)
G. Cimini (Stantec Consulting)	J. Qi (Ville de Lethbridge)
C. Cheng (Bunt & Associates Ltd.)	M. Scanlon (CBCL)
D. Cleghorn (AtkinsRéalis)	K. Schram (MB)
J. Crang (Tetra Tech Canada)	T. Woodhall (BA Consulting Group)
S. Dallaire (QC)	F. Yan (Tetra Tech Canada)
K. Deogan (CB)	K. Zaman (YK)
B. Dubois (Ville de Saskatoon)	

PERSONNEL PRÉSENT

E. Andersen	R. Morrison
M. Bourque	G. Noxon
G. Cole	C. Stackpole
C. De Grandpré	S. Wells

1. Observations préliminaires et administration

Il est confirmé que le quorum des membres est atteint (minimum de dix) et que l'avis de convocation a été donné conformément aux règlements de l'organisation; la réunion est déclarée régulièrement constituée.

Sarah Thiele, présidente de l'ATC, souhaite la bienvenue aux membres et aux invités. Elle souligne la très bonne participation et remercie les participants de leur intérêt. Elle salue également les membres du Conseil d'administration (CA) présents et souligne la grande qualité de leur engagement envers l'Association.

a) Examen et approbation de l'ordre du jour

Mme Thiele attire l'attention des membres sur l'ordre du jour de la réunion et les invite à faire des ajouts; aucun ajout n'est proposé.

La motion ci-dessous est proposée par K. Volk; aucune objection n'étant soulevée, la motion est adoptée :

Que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle des membres du 15 septembre 2023 soit approuvé sans modification.

b) Examen et approbation du procès-verbal de l'AGA de 2022

Mme Thiele attire l'attention des membres sur le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres du 14 septembre 2022. Elle invite les membres à faire des commentaires ou apporter des corrections; aucun commentaire ni aucune correction ne sont proposés.

La motion ci-dessous est proposée par M. Thompson; aucune objection n'étant soulevée, la motion est adoptée :

Que le procès-verbal de l'assemblée tenue le 14 septembre 2022 soit approuvé sans modification.

2. Bilan de l'année 2022-2023 de l'ATC

Mme Thiele attire l'attention des membres sur le *Bilan de l'année* pour 2022-2023 de l'ATC. Elle souligne qu'il présente le travail effectué au cours de la dernière année dans les six domaines d'intérêt technique de l'ATC et elle ajoute qu'il reflète la nature collaborative du travail de l'ATC.

a) Rapport de la présidente

Mme Thiele fait remarquer que le secteur des transports évolue sans cesse, que d'importants investissements continuent d'être réalisés partout au pays et que des solutions novatrices continuent d'être développées pour répondre aux enjeux nouveaux et existants. Elle souligne que l'ATC constitue toujours un forum de collaboration essentiel où les professionnels des transports peuvent se rencontrer, échanger des idées et acquérir des connaissances.

Mme Thiele attire également l'attention des membres sur les indicateurs de rendement présentés dans le *Bilan de l'année* qui reflètent les résultats globalement positifs de l'année écoulée. Elle souligne l'excellent taux de rétention des membres, les bons résultats financiers et les réserves saines.

En terminant, Mme Thiele remercie tous ceux qui participent aux travaux de l'ATC, y compris le CA, le personnel du Secrétariat et surtout les membres et les bénévoles fort engagés qui travaillent ensemble au sein de l'ATC pour assurer l'amélioration continue du secteur des transports au Canada.

Des questions sont sollicitées, mais aucune question n'est soulevée.

La motion ci-dessous est proposée par K. Volk; aucune objection n'étant soulevée, la motion est adoptée :

Que le rapport de la présidente soit accepté sans modification.

b) Rapport de la directrice générale

Mme Wells rend compte des activités de l'ATC relativement aux cinq priorités stratégiques de l'Association. Elle souligne notamment les travaux visant à :

- soutenir les conseils et les comités de l'ATC, y compris en offrant une plus grande variété de formats de réunion;
- organiser le congrès-exposition annuel;
- améliorer les communications;
- renforcer les connaissances par le biais de projets à financement groupé et de projets bénévoles;
- examiner les questions émergentes et critiques;
- publier et promouvoir les publications de l'ATC;
- accroître la collection de la bibliothèque de l'ATC et offrir des services d'information technique;
- offrir des possibilités d'apprentissage par le biais de webinaires gratuits;
- gérer le programme de prix de l'ATC;
- soutenir la gouvernance et l'administration de l'Association;
- assurer la valeur des produits et services offerts aux membres de l'ATC.

Des questions sont sollicitées, mais aucune question n'est soulevée.

La motion ci-dessous est proposée par O. Xiao; aucune objection n'étant soulevée, la motion est adoptée :

Que le rapport de la directrice générale soit accepté sans modification.

c) États financiers vérifiés pour 2022-2023

M. Thompson, trésorier de l'ATC, attire l'attention des membres sur le rapport du vérificateur et les états financiers, couvrant la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, qui ont été distribués au préalable.

Il présente les points saillants suivants :

- les vérificateurs ont déclaré que, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'ATC ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
- en ce qui concerne le rendement financier dans l'ensemble, les états financiers montrent que l'ATC a enregistré un excédent de recettes nettes de 719 000 \$ en 2022-2023. Cet excédent est attribuable aux meilleurs résultats que ceux prévus du congrès de 2022, au succès immédiat du nouveau programme de cours de formation en ligne, au nombre élevé d'adhésions et à l'amélioration des intérêts perçus sur les investissements de l'ATC.
- à la fin de l'exercice, l'ATC continuait de disposer de réserves substantielles, dont environ 3,29 millions de dollars restreints à l'interne et environ 3,3 millions de dollars sans restriction. Les fonds affectés en interne comprennent des réserves pour les publications techniques, un fonds de réserve d'urgence, des subventions COVID-19 et quelques projets spéciaux. Le CA gère ses fonds non affectés avec prudence, en tenant compte des risques et des possibilités auxquels l'ATC peut faire face et des initiatives nouvelles ou spéciales qui peuvent être entreprises.

En résumé, M. Thompson déclare que les états financiers pour 2022-2023 montrent que l'ATC a obtenu de bons résultats financiers au cours du dernier exercice. Il confirme que le CA a approuvé les états financiers vérifiés en vue de leur présentation aux membres.

M. Chow demande des précisions sur les projets du conseil d'administration concernant l'utilisation de l'excédent dégagé en 2022-2023. Mme Wells indique que l'excédent fait partie des actifs non affectés de l'ATC et qu'il est conservé jusqu'à ce que le conseil d'administration décide de l'affecter à une initiative nouvelle ou spéciale.

La motion ci-dessous est proposée par M. Thompson; aucune objection n'étant soulevée, la motion est adoptée :

Que les états financiers vérifiés de l'Association des transports du Canada pour l'exercice 2022-2023 soient acceptés sans modification.

i. Nomination des vérificateurs pour 2023-2024

Mme Thiele rappelle aux membres qu'ils sont tenus, lors de l'assemblée générale annuelle, de nommer des vérificateurs pour l'exercice en cours. Elle leur rappelle que le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton LLP a complété la deuxième année d'un mandat de trois ans, de 2021-2022 à 2023-2024. Elle transmet la recommandation du CA de nommer Raymond Chabot Grant Thornton LLP comme vérificateur pour 2023-2024.

La motion ci-dessous est proposée par K. Volk; aucune objection n'étant soulevée, la motion est adoptée :

Que le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton soit nommé expert-comptable (vérificateurs) de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé, moyennant une rémunération fixée par les administrateurs et que ceux-ci soient autorisés à fixer cette rémunération.

3. Direction de l'ATC – Élection des administrateurs

Mme Thiele fait remarquer que des membres doivent être élus dans les catégories des membres fédéraux-provinciaux-territoriaux (F-P-T), des membres municipaux et des membres individuels. Elle explique que le Comité de direction a proposé une liste de candidats, qu'un appel de candidatures a été distribué aux membres de l'ATC et qu'aucune autre candidature n'a été reçue. Elle présente des candidats à l'élection pour un mandat de trois ans.

La motion ci-dessous est proposée par M. Thompson; aucune objection n'étant soulevée, la motion est adoptée :

Que les personnes suivantes soient élues administrateurs de l'ATC dans la catégorie des membres F-P-T et restent en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2026, date à laquelle elles seront de nouveau admissibles à une réélection conformément au règlement no 1 de la Société :

- Catherine Harwood
- John Hawkins
- Frédéric Pellerin
- Bryce Stewart

Que les personnes suivantes soient élues administrateurs de l'ATC dans la catégorie des membres municipaux et restent en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2026, date à laquelle elles seront de nouveau admissibles à une réélection conformément au règlement no 1 de la Société :

- Hugues Bessette
- Lon LaClaire

Que l'individu suivant soit élu à titre d'administrateur de l'ATC dans la catégorie des membres individuels et reste en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2026, date à laquelle il sera de nouveau admissible à une réélection conformément au règlement no 1 de la Société :

- Gerry Chaput

4. À l'écoute des membres – période de questions libres

Mme Thiele invite les participants à poser des questions sur la gouvernance et le fonctionnement de l'ATC; aucune question n'est soulevée.

Simon Leung a été choisi au hasard parmi les participants à la réunion qui ne sont pas membres du conseil d'administration pour gagner un bon d'achat de 250 \$ à utiliser pour tout produit ou service de l'ATC au cours de l'année à venir.

5. Levée de la séance

Mme Thiele remercie tous les membres pour leur participation et leurs contributions à une réunion productive; l'AGA de 2023 est ajournée.